



N'Djamena, le 09 APR 2018

**NOTE D'INFORMATION SUR L'ÉVOLUTION DES RECETTES AU 1<sup>er</sup> TRIMESTRE 2018**

Notre pays fait face à une sévère crise économique et financière depuis bientôt quatre ans. Résultant de la conjonction d'une multitude de facteurs, cette crise a été aggravée en partie par les difficultés de recouvrement des ressources publiques hors pétrole.

**1- Mise en œuvre des mesures et des actions tous azimuts pour des résultats probants**

À l'entame de l'année 2018, suivant les nouvelles orientations données par les hautes autorités, le Ministère des Finances et du Budget a multiplié les initiatives tendant à sécuriser les ressources, à rationaliser et maîtriser les dépenses à l'effet de créer les conditions d'une relance de l'économie nationale. Ainsi, une série d'actions et de mesures a été mise en œuvre en vue d'une mobilisation optimale des recettes.

Au 1<sup>er</sup> Trimestre 2018, l'on note une nette amélioration de la performance des régies financières dont les recettes cumulées ont atteint **141,984 Milliards FCFA<sup>1</sup>** contre **87,363 Milliards FCFA** au 1<sup>er</sup> Trimestre 2017, soit une progression de **54 Milliards (+67%)** en 2018.

*Graphique 1 : Évolution Globale des recettes au premier trimestre 2018 (milliards de FCFA)*



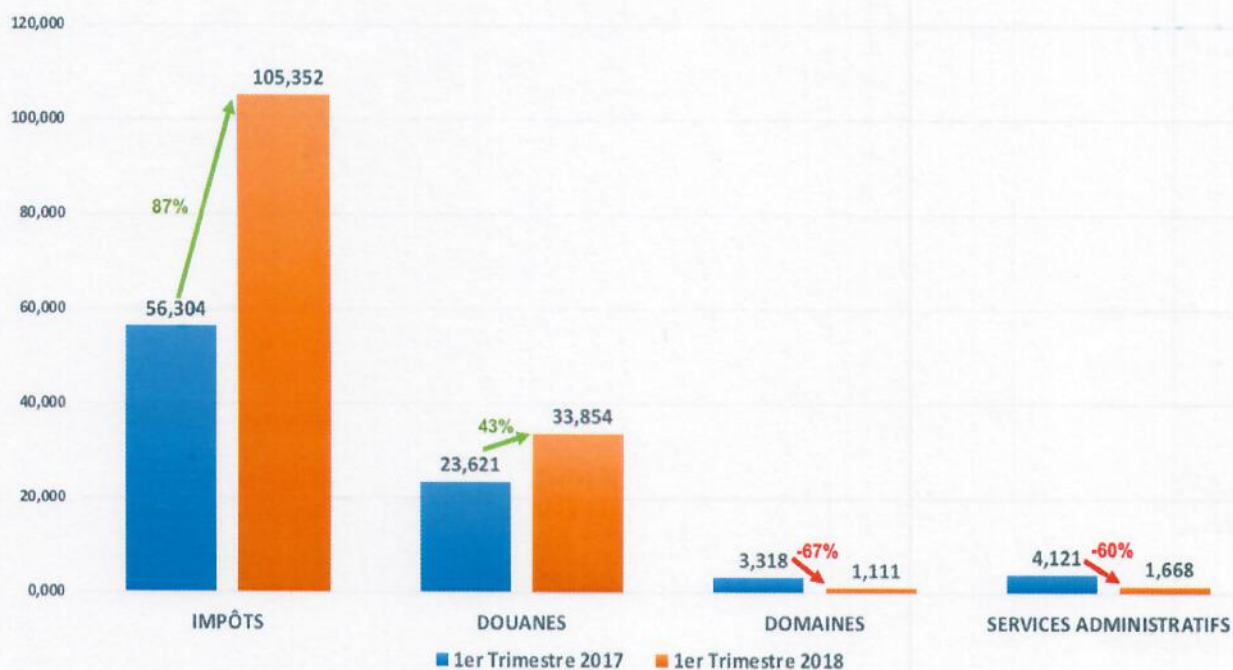
Ainsi :

<sup>1</sup> Base Régies et hors retombées de l'accord Glencore



- Les réalisations de la Direction Générale des Impôts qui s'étaient établies à **56,303 Milliards** au 1<sup>er</sup> trimestre 2017 ont progressé de **+87%** au 1<sup>er</sup> trimestre 2018 pour atteindre **105,351 Milliards** ;
- La Direction Générale des Douanes et des Droits Indirects a généré **33,853 Milliards** sur les trois premiers mois de l'année 2018, contre **23,620 Milliards** pour la même période en 2017, soit une augmentation de **43,30%** ;
- Quant aux Domaines et aux services administratifs, leurs réalisations respectives se chiffrent à **1,111 Milliards** et **1,667 Milliards** contre **3,318 Milliards** et **4,120 Milliards**, soit une baisse de **67%** et **60%**. Cette contreperformance provisoire s'explique principalement par la mise à disposition tardive des valeurs.

*Graphique 2 : Évolution des recettes selon les régies financières (en milliards de FCFA)*



Il est à rappeler que le 22 février 2018, le Tchad est parvenu à un accord provisoire de restructuration de la dette avec Glencore. Cet accord permettra à notre pays de bénéficier de deux années de grâce dans le remboursement de cette dette, une maturité de 12 ans et d'un taux d'intérêt préférentiel. Les retombées de cette restructuration sont attendues à partir du 2<sup>ème</sup> Trimestre 2018. **Autrement dit, les bénéfices de cet accord bien qu'inscrits dans la Loi des Finances 2018 ne sont pas encore enregistrés dans ces réalisations du 1<sup>er</sup> Trimestre.**

## **2- Une situation encore précaire**

La bonne performance des régies a permis au Trésor Public d'assurer les charges de fonctionnement courant des services de l'État, d'apurer les arriérés des salaires et une partie des arriérés de la dette intérieure dont l'intégralité des créances des biens et services. Et aussi, d'honorer l'essentiel des échéances de la dette extérieure. Ainsi, pour la première fois depuis le début de la crise, les salaires des agents publics sont payés par le Trésor Public sans appui extérieur et sans endettement.

Malgré ces résultats encourageants, nos finances publiques demeurent encore fragiles et leur équilibre reste tributaire de l'assistance de nos partenaires, dans la mesure où le Trésor Public peine à honorer les titres publics arrivés à échéance. De plus, le plus grand défi reste la relance de l'économie nationale via le redémarrage des investissements publics gelés du fait de la conjoncture.



**En termes clairs, notre pays est certes sur la bonne voie mais il est loin d'être définitivement sorti de toutes les difficultés qui demeurent nombreuses et qui imposent davantage de rigueur dans la gestion publique.**

### **3- Poursuivre et amplifier les efforts d'assainissement**

Il ne fait aucun doute qu'il reste encore une importante marge de progression des recettes publiques, pour peu que l'on parvienne à colmater toutes les sources des déperditions et à parfaire la gouvernance financière de façon générale.

Dans ces conditions, plus que jamais, la consolidation et la poursuite des réformes en cours ainsi que la mobilisation de tous sont une nécessité absolue, afin de redresser nos finances publiques et sortir notre pays du marasme économique et social dans lequel il est englué.

Le Ministère des Finances et du Budget, dans les mois à venir, s'attèlera en matière de recettes à :

- Poursuivre les réformes économiques découlant du Programme avec le FMI et les autres partenaires (Banque mondiale, l'Union Européenne, La BAD et l'AFD) ainsi que celles édictées dans le cadre du Programme de Réformes économiques et Financières de la CEMAC (PREF-CEMAC) ;
- Poursuivre les réformes fiscales à travers l'élargissement de l'assiette ;
- Poursuivre la bancarisation et la sécurisation du recouvrement des recettes ;
- Encadrer l'octroi des exonérations en vue d'une meilleure rationalisation des dépenses fiscales ;
- Promouvoir la réforme organisationnelle et la modernisation des systèmes d'information des régies, avec l'interconnexion des outils de gestion ;
- Recenser les petites et moyennes entreprises afin de maîtriser l'assiette imposable de l'Impôt General Libérateur (IGL) ;
- Recenser les propriétés bâties et non bâties à N'Djamena et dans les grands centres urbains de province, ainsi que de toutes les autres matières imposables ;
- Dématérialiser le recouvrement de certaines recettes administratives ;
- Accroître la professionnalisation des régies à travers le renforcement des capacités des agents ;
- Lutter contre toutes les formes de pratiques déviantes et traquer des agents véreux ;
- Auditer les arriérés de la dette intérieure, des transferts et subventions, des fonds de contreparties afin de mettre en place un Plan d'apurement de la Dette intérieure ;
- Etc.

Parallèlement, d'autres initiatives décisives devront être prises en vue de créer les conditions favorables à une reprise économique durable, tout en veillant à la rationalisation et à l'efficacité des dépenses publiques.

**Le Ministre des Finances et du Budget**

**Dr ABDOULAYE-SABRE FADOU**

